

RESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

DECRET N° 77/674 DU 10 DECEMBRE 1977
portant nomination de Monsieur POATY Jean-Pierre,
Professeur certifié de 2e échelon en qualité
de Directeur des Ressources Humaines.

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU
PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DU PLAN.

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu la loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des
fonctionnaires ;
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité
Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu l'acte n° 001/PCT/CPT du 3 avril 1977 fixant l'organisation
et la structuration du Comité Militaire du Parti ;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62-130/MF du 9 mai 1962 fixant le régime de rémunération des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 75/143 du 20 mars 1975 fixant les indemnités de fonctions allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;
Vu le décret n° 77/540 du 28/10/1977 portant attributions et réorganisation du Ministère du Plan ;
Vu le décret n° 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination de membres du Conseil des Ministres ;

DECRETE :

Article premier.- Monsieur POATY Jean-Pierre, Professeur certifié de 2e échelon, est nommé Directeur des Ressources Humaines au Ministère du Plan.

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié au Journal officiel de la République Populaire du Congo/-

Fait à Brazzaville, le 10 DECEMBRE 1977

Par Le 2e Vice-Président du Comité Militaire
du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

Le Ministre des Finances,

Henri LOUES.-

Colonel Louis SYLVAIN GOMI.-

Le Ministre délégué auprès du Premier
Ministre, chargé du Plan,



François BILLAUD-MUTET.-

IK

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,



Alphonse MOUSSOU-POUATI.-